

Comité technique de réseau Insee du 31 janvier 2022 Liminaire

« Monsieur le Président,

mesdames et messieurs les membres du comité technique de réseau.

Notre participation à ce comité technique de réseau dédié aux enquêteurs, catégorie spécifique d'agents de l'Insee, est l'occasion de rappeler que la CFE-CGC n'est pas un syndicat catégoriel qui serait cantonné à l'encadrement ou aux seuls agents de catégorie A. Nos préoccupations sont plus larges et concernent l'ensemble des agents travaillant à l'Insee, qu'ils soient titulaires ou non, et les agents ne travaillant pas à l'Insee mais relevant des corps de l'Insee.

La CFE-CGC salue l'évolution de grille au bénéfice des agents visés aujourd'hui. Elle pense toutefois que les évolutions proposées ne devraient pas se faire indépendemment des grilles concernant les autres catégories d'agents, et en particulier de celles des contrôleurs, dont le bas de grille se situera, dans le sillage de ce CTR, en-dessous de celui des enquêteurs. En effet, les interrogations de ces autres agents nous remontent nombreuses et nous paraissent légitimes. S'ils comprennent les évolutions validées aujourd'hui pour les enquêteurs et récemment pour les agents de catégorie C qui pour la plupart remplissent des fonctions de niveau B, ils s'interrogent sur la stagnation de leurs grilles de rémunération. La CFE-CGC Insee demande donc à l'admnistration de bien vouloir considérer rapidement ce sujet, et le cas échéant, de le porter plus haut afin qu'une réflexion collective et plus large soit amorcée.

Si cette revalorisation de la grille des contrôleurs est devenue urgente, les autres corps de l'Insee aussi sont concernés. Ainsi, nous pensons que des échelons supplémentaires doivent être créés pour les attachés, en particulier de classe normale, dont bon nombre restent coincés de nombreuses années en fin de grille en qui n'ont d'autre espoir que la GIPA pour ne pas perdre de pouvoir d'achat... Comment leur demander de rester motivés dans de telles conditions ?



Insee Le ≠syndical

CTR 31/1/22 (liminaire CFE-CGC Insee, suite et fin)

Nous sommes également très attentifs à ce que la réforme de la haute fonction publique contribue à résorber le décrochage des rémunérations des A+ par rapport au privé. Ces rémunérations aussi doivent être revues à la hausse.

Nous savons bien que nombre de ces demandes se jouent en partie en dehors de l'Insee, mais nous vous demandons de les porter à nos côtés parce qu'elles sont toutes légitimes et qu'il y va de l'attractivité de l'Insee et donc de son avenir.

Enfin, pour l'ensemble des agents de la Fonction publique, nous plaidons pour le dégel du point d'indice, ce qui nous semble aujourd'hui possible au moment où l'ensemble de l'économie connaît une embellie. Celle-ci s'accompagne, nous ne sommes in sourds ni aveugles, de hausses de salaires négociées dans de nombreux secteurs d'activité pour compenser l'érosion du pouvoir d'achat par l'inflation. La reconnaissance de l'engagement des agents dont nous faisons partie et que nous représentons, qui sont restés mobilisés pendant la crise sanitaire pour maintenir un servie public de qualité, passe aussi par ce levier de la rémunération.

Merci pour votre attention. »